

République française

Liberté, égalité, fraternité

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Canton de Desvres



Délibération n°10-2025-02-28

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt-huit février à onze heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués le vendredi vingt et un février, se sont réunis à la salle Magnolia, sous la présidence de Monsieur Claude PRUDHOMME.

Etaient présents : Claude PRUDHOMME, Marylise THILLIER, Chantal TERNISIEN, Aimé HERDUIN, Anita THOMAS, Michel PECHINOT, Laurence NOEL, Christian PENIGUEL, Sébastien DUFOSSÉ

Etaient excusés : Christophe DOUCHAIN
Thérèse DUWEZ

Secrétaire de séance : Thierry PETITPREZ, directeur du CIAS

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	9
Excusés avec pouvoir à un membre	0
Excusés	2
Absents	0
Nombre de votes	9

Délibération n°10-2025-02-28

Objet : demande de subvention de fonctionnement 2025 dans le cadre des sorties familiales collectives

Dans le cadre de l'agrément « Animation Collective Familles », des sorties sont proposées chaque année afin de permettre l'accès aux sorties/loisirs des familles du territoire, participer à l'ouverture sur le monde, favoriser la découverte et le partage à travers le développement des liens sociaux.

Le Centre Social souhaite permettre à des familles connaissant des problèmes de mobilité, de gestion de budget, d'isolement ou d'enfermement culturel et social, de découvrir aussi bien des lieux de proximité mais aussi des lieux un peu plus éloignés et auxquels elles ne peuvent accéder financièrement seules.

Dans ce cadre, le Centre Social souhaite déposer une demande de subvention de fonctionnement à la CAF d'un montant de 1 505,45€ pour permettre un co-financement de ces sorties. Tout ou partie du reste à charge pourrait être pris en charge par le CIAS.

Sorties collectives proposées :

- Sortie randonnée et pique-nique avec les familles
- Cinéma avec conférence
- Sortie à la plage de Calais
- Sortie à Nausicaa
 - o Tarif adulte : 7€
 - o Tarif enfant (entre 3 et 12 ans) : 4€ et gratuit pour les moins de 3 ans

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver ces sorties et de valider la demande de subvention.

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Desvres, le 28 février 2025

Le secrétaire de séance

Thierry PETITPREZ

Le Président

Claude PRUDHOMME

Accusé de réception en préfecture
062-200072940-20250228-B1020250228-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025